



L'ÉPOLIVIER LEJEUNE

L'INFORMOGRAPHIE

En semaine comme le week-end, la voie Georges-Pompidou est désormais réservée aux piétons, trottinettes, cyclistes...

Voies sur berge piétonnes : cette fois, c'est gravé dans le bitume

Malgré les critiques, un arrêté municipal a officialisé hier soir la piétonnisation de la voie Georges-Pompidou, entre le tunnel des Tuileries et le port de l'Arsenal.

CIRCULATION

PAR NICOLAS MAVIEL

C'est l'arrêté 2016P0223, rendu public hier soir. Il sera publié vendredi au bulletin municipal officiel de la Ville de Paris. De quoi s'agit-il ? De la piétonnisation des voies sur berge. C'est donc officiel, les voitures ou les deux-roues motorisés n'auront plus le droit de cité voie Georges-Pompidou (sur 3,3 km du tunnel des Tuileries au port de l'Arsenal). Piétons, trottinettes et cyclistes pourront en semaine comme le week-end gambader ou pédaler librement. « Les Parisiens ont voté pour des élus. Les élus de la majorité

ont voté pour la piétonnisation en conseil de Paris (le 26 septembre) et nous avons débattu pendant des mois, pour ne pas dire des années. Aujourd'hui, cet arrêté n'est que la traduction de la volonté des Parisiens de récupérer leurs berges », souligne-t-on à la Ville de Paris.

« LA DÉMOCRATIE A PARLÉ » VILLE DE PARIS

Il ne s'agirait donc que d'une décision logique et juridique. « Il y a un comité technique d'évaluation qui se réunit régulièrement et qui le fera encore. Mais cet arrêté n'est pas un passage en force, n'est pas brutal. La région n'a pas de compétence pour intervenir dans les dossiers parisiens », assène-t-on à l'Hôtel de Ville. Quid de la rive gauche surchargée en

voitures ? Quid des études sur le bruit et la pollution menées par l'exécutif régional ? Il semblerait qu'Anne Hidalgo (PS) ait décidé de ne pas changer de cap malgré la sortie de Valérie Pécresse (LR) sur ce dossier sensible. « C'est une décision précipitée. C'est dramatique. Quelque 43 000 personnes vont devoir emprunter les transports en commun sans que cela ait été anticipé. Par ailleurs, nos études montrent des incohérences sur les données de l'air et le trafic. Et pourtant, Paris passe outre », s'insurge un proche de la présidente de région.

La Ville de Paris a également décidé de ne pas tenir compte de l'avis défavorable remis par l'enquêteur public il y a quelques semaines. « La démocratie a parlé, poursuit-on à la mairie centrale. Et puis les voitures

sur les berges, sur cette autoroute urbaine, ce n'est qu'une parenthèse d'un peu plus de quarante ans dans l'histoire de la capitale. Aujourd'hui, nous revenons à la situation initiale comme les Parisiens le réclament. »

Les automobilistes de l'est ou de l'ouest parisien n'ont plus qu'à prendre leur mal en patience sur les quais hauts ou à changer leurs habitudes de déplacement. Cet arrêté, une fois publié, sera ausculté de près par les associations d'usagers de la route. Elles promettent déjà des actions dans la capitale. Un combat qui s'annonce toutefois vain, même si le préfet a encore quelques mois pour donner un avis définitif. « Ce n'est que la traduction juridique de la volonté de Paris », souligne-t-on à la préfecture.

[@mavielnicolas](https://twitter.com/mavielnicolas)